



Lors d'une conférence de presse, le lundi 19 octobre 2020, le président de l'interco, Dominique Bousquet, a présenté les mesures mises en places pour aider les petites entreprises touchées de plein fouet par la crise sanitaire. Les vice-présidents de la communauté de communes du Terrassonnais-Thenon-Hautefort, Francine Bourra, Dominique Durand et Jean-Jacques Dumontet, ont pris la parole pour évoquer ces aides, ainsi que le chargé de mission économie Pascal Siegler et le responsable administratif Christophe Sablon. Le président a d'abord rappelé les deux priorités essentielles de cette mandature : les services à la population et l'économie. Il a d'ailleurs fait le point sur l'arrivée d'entreprises sur son territoire ([vidéo de la conférence de presse sur Ewanews Live](#) : Papeteries 4'17 -), en citant au passage "une étude réalisée sur le bassin terrassonnais qui démontre le nombre important de la perte d'emploi et de la perte de population sur notre secteur. C'est aussi la population la plus pauvre de Dordogne avec l'un des revenus le plus bas du département" dit-il.

Le plan de relance est activé sur trois niveaux, avec tout d'abord des aides directes aux entreprises : 1.300 euros pour celles de moins de 6 salariés, 3.000 euros pour celles de 6 à 10 salariés, et un taux d'intervention de 30% pour celles de 11 à 20 salariés. Le deuxième volet concerne un abaissement des charges à hauteur de 60% de la CFE (Contribution foncière des entreprises) pour les entreprises du tourisme et de l'évènementiel. Au 3e niveau, c'est un abondement du fond TPE Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 2 euros par habitant, soit 45.690 euros. L'enveloppe globale avoisine les 200.000 euros. Pour bénéficier de ces aides, il faut faire une demande sur le site internet de la communauté de communes avant fin décembre ([Voir Plan d'Urgence d'Aides en faveur des Entreprises](#)).



Article du 27 septembre 2020. "CCTPNTH : Aide aux entreprises et subventions". Après huit mois où l'intercommunalité fonctionnait au ralenti, en raison des élections, de la crise sanitaire et de quelques congés, "tout repart en même temps et tous les soirs, parfois la journée, il y a une réunion" s'est excusé le président de la Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord noir-Thenon-Hautefort (CCTPNTH), Dominique Bousquet. Ce dernier a ouvert le conseil communautaire du vendredi 25 septembre 2020 par un point sur l'arrivée d'entreprises et les différentes actions en cours. Francine Bourra, la vice-présidente chargée de l'économie, a expliqué que pour aider les entreprises en difficulté actuellement, sont mises en place trois mesures : des aides directes avec une enveloppe de 110.000 euros (*) qui est opérationnelle à compter du 5 octobre 2020, des abaissements de charges avec un dégrèvement des deux tiers de la CFE, et des prêts préférentiels à hauteur de 45.690 euros le fonds des TPE, ce sont des avances remboursables. Les dossiers déposés seront examinés en commission.

Quelques mots ont précisé l'implantation d'une entreprise chinoise, via une entreprise de Corrèze spécialisée dans l'agro-alimentaire qui s'occupe du dossier. Sur 4 ha dans la prolongation de Jardiland à Terrasson, l'entreprise sera spécialisée dans l'embouteillage d'huile de noix et devrait créer 16 emplois. La voirie sera confortée à la zone des Fauries pour accueillir ce projet. Le président fera tout son possible pour que cette entreprise travaille avec les agriculteurs à proximité. D'autres parcelles devraient être vendues, l'une pour recevoir sur 1.418 m² un bâtiment-atelier consacré à une activité de charpentes, une autre pour une entreprise générale du bâtiment. Un terrain qui est aujourd'hui un espace vert de 888 m², situé près de Jardiland, a été cédé à cette entreprise dans le but de maintenir un espace vert dans cette zone "mais elle en fera ce qu'elle voudra". Ces dossiers ont été votés à l'unanimité. Le président ajoute qu'un couvreur de Cublac vient s'installer à Terrasson, dans les anciens

bâtiments de Chausson. Par ailleurs, le parc photovoltaïque de Thenon est en service sur 14 ha depuis début août. Le rapport attendu avoisine les 100.000 euros, dont la moitié ira au département et 25% à la commune de Thenon.

Cette soirée a abordé également les subventions aux associations avec une aide retirée, une autre appuyée et une aide en attente. Claude Sautier a rappelé les conditions d'attribution pour les clubs sportifs : école de formation, évolution à un niveau plus élevé, résultats exceptionnels la saison passée... Le football club de Thenon reçoit 2000 euros, l'école de football de Terrasson 500 euros, le club de rugby de Terrasson 1.500 euros en raison des projets importants et d'une équipe cadette, le club de rugby du Lardin qui évolue en honneur et qui a une équipe féminine 2.000 euros, le club de basket du Lardin 2000 euros, le judo club de Terrasson 500 euros, le judo club de Thenon 250 euros, le judo club de Condat 250 euros, le karaté club de Terrasson 500 euros, le tennis de table de Terrasson dont la subvention de 250 euros avait déjà été doublée, recevra finalement 750 euros après la demande de Bernard Beaudry, l'adjoint au maire de Terrasson, qui a plaidé en faveur de ce club fort de très bons résultats et de deux joueurs champions de France... Le président de l'interco en profite au passage pour souligner que les clubs n'oublient pas d'inviter l'intercommunalité à leur assemblée générale. Le tennis de table Périgord noir 250 euros, l'école de foot de Villac, La Bachellerie, Condat, Hautefort et La Feuillade 250 euros chacune. Le BMX obtient 350 euros. Le tennis club de Condat et de Terrasson 250 euros chacun. Boxe française et aikido 250 euros chacun.

Du côté des associations qui organisent des événements importants, Régine Anglard annonce une subvention de 500 euros pour un événement autour de la langue occitane à Condat Animations, 250 euros pour le concours de peinture de Tourtoirac, 500 euros pour le salon Lecteurs en Herbe, 1.500 euros pour la semaine musicale de Tourtoirac, 500 euros pour le festival de théâtre baroque d'Auriac et la compagnie Oghma, 150 euros à Randonnée pour Anaïs à Ladornac. Ce sont aussi 1.000 euros pour le Musée de la médecine, 1.500 pour Ewanews, 530 pour Infos droits, 150 euros pour CD mémoire, 150 euros pour la confrérie du miel, 250 euros pour la confrérie de la noix, 250 euros aux Restos du coeur, 250 chacune à la Croix Rouge Thenon et Terrasson, 1.000 euros à l'atelier théâtre du lycée St Exupéry, 300 euros à l'atelier audiovisuel du même lycée, la somme de 250 euros pour les Amis de Villac qui devrait évoluer à 1.000 euros pour un projet à l'entrée du village, afin de pouvoir bénéficier d'une aide équivalente de l'Europe. 250 euros chacun pour le comité de jumelage de Terrasson et celui de Pays d'Ans, 2.000 chacune pour la radio Vallée Vézère et Cristal Fm, 2000 pour le comité départemental du tourisme, 250 euros pour le cercle du Pays d'Ans et la route des Canons, 500 euros pour le centre d'études et de découverte du patrimoine Périgord-Limousin, 500 euros pour Temps Jeunes, 1.000 euros pour la Concorde terrassonnaise, 200 euros pour les Bras Kcés, 250 euros pour les amis du patrimoine de Tourtoirac. "Une réflexion est en cours pour organiser le prochain festival de pleine nature à l'échelle des bassins de vie : Terrasson, Thenon, Hautefort" confie la conseillère départementale. Un élu dans la salle ne comprend pas pourquoi on donne 200 euros à l'Acapéc qui milite pour la défense du causse et de

l'environnement, et qui a notamment mis la mairie de Thenon au tribunal administratif. Le dossier sera réétudié, affirme le président qui ne veut pas que les élus se divisent sur ce dossier (**). Le président Dominique Bousquet précise qu'il s'est rendu à un concert de rock de haut niveau à Ste Eulalie d'Ans et qu'il proposera une subvention au château de Belsis. La Ronde des Bories sur Ste Orse sera financée l'année prochaine. La présidente n'est autre que [Céline Géraud](#) ancienne journaliste et championne d'Europe de judo.

D'autres décisions concernaient la taxe TEOM du SMD3, la mise à disposition du PCAET, les prochains lieux du conseil communautaire, un nouveau nom pour l'interco plus facile à communiquer dans un but de cohésion et d'identité, le contrat local de santé, l'été actif avec une subvention de 4.000 euros et la création d'un Terra Aventura sur Hautefort pour 2.000 euros qui s'ajoutent à celle de 286.000 euros (qui a baissé de 35.000 euros) pour l'office de tourisme Vézère Périgord noir, etc. (article en construction)

(*) Pour les entreprises sans salarié : l'aide maximale est de 1.300 euros ; pour les entreprises de 1 à 10 salariés l'aide maximale est de 3.000 euros ; pour les entreprises de 11 à 20 salariés en fonction du plan de relance avec un taux maximal de 30% ; cette opération commence à compter du 5 octobre 2020. Le formulaire est à télécharger sur le [site de la CCTPNTH](#) communauté de communes.

[Fonds TPE Nouvelle-Aquitaine](#)

(**) L'Acapec est l'association qui milite contre l'installation d'une centrale d'enrobé à chaud sur Thenon-Azerat. Le président de l'interco Dominique Bousquet affirme son point de vue : "c'est vrai qu'il y a très peu d'emplois qui seront créés pour s'occuper de la centrale, mais si cette entreprise d'une centaine d'emplois achète son enrobé deux fois plus cher, comme elle l'achète en ce moment dans le Lot, cela posera problème à l'entreprise, et demain rien ne dit si elle ne va pas s'installer à Périgueux ou Bordeaux, où il y a déjà des centrales à enrobé"... "A cet endroit-là, il s'est fait déjà 650.000 tonnes d'enrobé pour construire l'autoroute et personne n'a rien dit. Ce projet là ne prévoit que 250.000 tonnes."

Photo 1 : Le nouveau bureau du conseil communautaire du Terrassonnais... Autour du président, Dominique Bousquet, réélu pour un 2e mandat, les vice-présidents (VP) présents à la tribune ce vendredi 25 septembre 2020 en raison des sujets abordés, de gauche à droite : Stéphane Roudier (maire de Condat-sur-V.) 8e VP chargé de Gemapi, du grand site Vallée Vézère et des politiques contractuelles ; Régine Anglard (élue de l'opposition à Terrasson et vice-présidente du conseil départemental) 9e VP chargée de culture et politique

enfance/jeunesse ; Claude Sautier (maire de Limeyrat) 10e VP chargé de communication, transports scolaires et politique sportive ; à la table du centre Lionel Armaghanian (maire de Beauregard et 2e vice-président du SDE 24) 5e VP chargé des Réseaux; Travaux et Services ; Dominique Bousquet (conseiller départemental et élu de l'opposition à Terrasson) président de l'intercommunalité ; Roland Moulinier (maire de La Bachellerie) 1er VP chargé du budget ; Jean-Jacques Dumontet (maire de Pazayac) 2e VP chargé de l'administration générale, de l'action sociale et du PCAET ; Francine Bourra (conseillère départementale et maire de Le Lardin) 3e VP chargée de l'économie ; et Dominique Durand (maire de Tourtoirac) 4e VP chargé du tourisme. Absents à la tribune ce soir-là : Michel Lapouge 6e VP travaux ; Bertrand Cagnart 7e VP urbanisme ; Jean-Marie Chanquoi 11e VP agriculture ; et Daniel Baril 12e VP habitat logement.



Article du 13 juillet 2020 Dominique Bousquet réélu, le rôle des élus à la com com CCTPNTH. Dominique Bousquet a été réélu président de la communauté de communes du **Ter rassonnais**

en Périgord noir

Thenon Hautefort

(CCTPNTH) jeudi 9 juillet 2020 à Terrasson. Le prochain conseil communautaire aura lieu le vendredi 31 juillet à 20h30

à la salle des fêtes de Terrasson avec le débat sur les orientations budgétaires.

Roland Moulinier maire de La Bachellerie, a été élu 1er vice-président. Jean-Jacques Dumontet, maire de Pazayac, a été élu 2e vice-président avec 54 voix sur 58 exprimées et a

L'Interco au secours des petites entreprises

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Mercredi, 04 Novembre 2020 20:25

reçu les applaudissements de la salle. Francine Bourra, nouvelle maire de Le-Lardin-Saint-Lazare, et conseillère départementale, a été élue 3e vice-présidente avec 41 voix sur 58. M. Dominique Durand, maire de Tourtoirac est élu 4e adjoint. Lionel Armaghanian, maire de Beaugard-de-Terrasson, est élu 5e adjoint avec 46 voix.

Le 6e vice-président est Michel Lapouge maire de Teillots avec 50 voix. Bertrand Cagniart, maire de Bars, est 7e vice-président avec 43 voix. Le 8e vice-président est Stéphane Roudier maire de Condat-sur-Vézère avec 50 voix. Régine Anglard est 9e vice-présidente avec 46 voix. Elle a rendu hommage à Serge Eymard.

1er VP	Budget	Roland MOULINIER
2e VP	administration générale - Action sociale - Transition écologique (PCAET- énergies renouvelables)	Jean-Jacques DUMONTET
3e VP	Economie	Francine BOURRA
4e VP	Tourisme	Dominique DURAND
5e VP	Réseaux - Travaux - Services	Lionel ARMAGHANIAN
6e VP	Gemapi SMI - conduite travaux sur canton Hautefort - Suivi Investissement travaux communes rurales	Michel LAPOUGE
7e VP	Urbanisme	Bertrand CAGNIART
8e VP	Politiques contractuelles - Gemapi SMBVV - Grand site Vallée Vézère	Stéphane ROUDIER
9e VP	Culture - Politique enfance/jeunesse	Régine ANGLARD
10e VP	Communication - Transports scolaires - Politique sportive	Claude SAUTIER
11e VP	conduite travaux sur cantons Terrasson Thenon - PDIPR - Agriculture	Jean-Marie CHANQUOI
12e VP	Habitat - Logement - OPAH - ORT	Daniel BARIL
Autre membre de Bureau	Ordures ménagères SMCTOM Thiviers	Laurent MONTEIL
Autre membre de Bureau	Centre social - Maison des Services au Public Hautefort	Elodie REBEYROL
Autre membre de Bureau	Centre social - Maison des Services au Public Thenon	Nicole DUBREUIL RAVIDAT

Le 10e vice-président est Claude Sautier, maire de Limeyrat. Le 11e vice-président est Jean-Marie Chanquoi maire de Les Coteaux Périgourdiens avec 45 voix. « Perturbé par la situation, il espère que le temps ramènera tout le monde à la raison » dit-il. Le 12ème vice-président est Daniel Baril maire de La Feuillade avec 47 voix.

Un délégué aux ordures ménagères, sujet sensible, est élu : Laurent Monteil est maire de Ste Trie. Elodie Rebeyrol adjointe à Hautefort et Nicole Dubreuil-Ravidat adjointe à Thenon sont également élues déléguées.

- Photo 1 : Laurent Monteil au micro

- Tableau ci-joint : le rôle des VP (vice-présidents), tableau réalisé par la communauté de communes

- Interview du président Dominique Bousquet à venir...

- Election à revoir en vidéo sur Watch TV (1ère partie, élection du président et discours) (2ème partie élection des vice-présidents) : [page vidéo Watch TV d'Ewanews](https://www.facebook.com/watch/111166645632589/)
[\(https://www.facebook.com/watch/111166645632589/\)](https://www.facebook.com/watch/111166645632589/)